

Havre, le 10 Avril 1830.

M

Nous avons l'honneur de vous annoncer que M. F.-Ch. Peltier se retirant, à notre grand regret, des affaires, par raison de santé, cesse de signer pour nous par procuration, et que voulant donner une preuve de confiance et de satisfaction à MM. Auguste et George Mandrot, fils de notre sieur Mandrot, qui travaillent depuis plusieurs années avec nous, nous leur accordons notre procuration.

Veuillez, M. , prendre note de leurs signatures et croire à notre parfaite considération.

Mandrot

Mandrot & Co

M. Auguste Mandrot signera:

A. Mandrot
Auguste Mandrot



M. George Mandrot signera:

G. Mandrot
George Mandrot